

DÉLIBÉRATION N° 12/2021

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À
L'ÉTRANGER**

Séance du 24 juin 2021

Compte-rendu du conseil d'administration du 16 mars 2021

Le conseil d'administration,
Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;
Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration adopte le compte-rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 16 mars 2021.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 24 juin 2021

Le Président du conseil
d'administration de l'AEFE



Bruno FOUCHER